

# Vive du Pont

Décembre 2012

Présentation  
du projet de  
reconstruction  
de la mairie

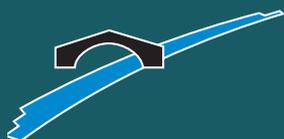
Point sur les  
travaux en cours

OSER  
VAINCRE

AFMTELETHON  
INNOVER POUR GUERIR

ENSEMBLE  
LES 7 ET 8 DECEMBRE 2012

LA LIGNE DU DON 3637 OU LE DON EN LIGNE SUR TELETHON.FR





# Mot du maire

## SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Seniors p 9
- » Divers p 9
- » Environnement p 10
- » Vie économique p 10
- » Social p 11
- » Enfance et jeunesse p 13
- » Culture et animation p 18
- » Sports et loisirs p 20
- » Info mairie p 23
- » Agenda décembre p 24

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le **2 du mois précédent**.

Contact :  
**communication@**  
**mairie-pontsaintmartin.fr**

## « BÂTIR de nouvelles ESPERANCES : une nécessité URGENTE » \*

La France et l'Europe traversent une crise générant de l'inquiétude. De plus en plus d'hommes et de femmes souffrent, sont frustrés, sont exclus, sont humiliés au quotidien du fait de leurs conditions de vie, de logement, du chômage; autant d'éléments ressentis comme des injustices entraînant manque de confiance en soi et dans la société, repli sur soi, violence, envie de se faire "justice", alcoolisme, drogue. En France, pour 12 à 15 millions de personnes, les fins de mois se jouent à quelques euros près. 10 % de la société active est au chômage. Ce taux dépasse 20 % pour les jeunes de 15 à 24 ans et 40 % dans certaines banlieues. Chez les jeunes, le suicide est la deuxième cause de mortalité. Notre société se fragmente. Les solitudes sont croissantes. Le chacun pour soi remplace l'envie de vivre ensemble. Nous communiquons de plus en plus en nous écoutant de moins en moins.

Les populations prennent conscience que rien ne sera plus comme avant. Les repères traditionnels et partagés se perdent, les espérances se renversent. Peu de solutions certaines semblent s'offrir aux politiques. Trop de débats sont minés par des discours de posture et les calculs électoraux.

Ne restons pas au stade de l'indignation, même si elle est nécessaire. Non, l'homme et la femme ne valent pas par ce qu'ils gagnent ou par ce qu'ils dépensent, mais par ce qu'ils pensent et par leur action. La métamorphose de notre société est en marche. L'avenir est à construire ensemble, en analysant les causes de la situation actuelle, en recherchant des objectifs à court, moyen et long termes qui seront autant d'espoirs dans une société plus humaine, où l'intérêt général prendra le pas sur les intérêts individuels, où l'homme redeviendra davantage citoyen et responsable.

Beaucoup d'hommes et de femmes, et pas seulement les politiques, ont la capacité à faire comprendre les enjeux, à partager les efforts, à susciter le débat, à communiquer, à mobiliser toutes les bonnes volontés et les intelligences, notamment des jeunes, afin d'ouvrir des voies de progrès. En acceptant par avance le droit à l'erreur, expérimentons des voies nouvelles en développant une plus grande concertation entre toutes les bonnes volontés, avec tous les habitants qui le souhaitent. En refusant la fatalité qui s'installe, en exerçant notre sens critique y compris à l'égard de nous-mêmes, inventons ensemble notre futur, un futur qui retissera les modalités du vivre-ensemble. Et si la crise actuelle avait pour vertu de nous pousser à nous interroger sur ce que nous voulons profondément ?

Bonnes fêtes de fin d'année à chacune et à chacun !

**Yves FRANÇOIS**  
Maire de Pont Saint Martin

Magazine municipal d'information  
Tirage : 2 800 exemplaires  
Mairie : 02 40 26 80 23  
Courrier électronique :  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr  
Directeur de la publication : Yves François  
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau  
Rédaction : commission communication-information  
Crédit photo "couverture" : Jean-Marie Seveno

Création et impression :  
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56  
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été  
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



*\* Jean-Paul Delevoye, président du conseil économique, social et environnemental, lors de l'Assemblée Générale des maires de Loire Atlantique, le 20 octobre dernier.*

## 11 novembre : pour QU'ON NE LES OUBLIE PAS ...



Le défilé, emmené par l'Elan Fanfare Harmonie, les jeunes sapeurs pompiers de Bouguenais et une délégation de secouristes de l'ADPC de Saint Aignan de Grand Lieu, a quitté la place Bretagne à 11h pour se rendre au cimetière où ont été déposées deux gerbes au pied du monument aux Morts : l'une à la mémoire des morts pour la France lors du conflit de 14-18, avec une pensée pour tous les combattants français qui ont perdu la vie lors des combats qui se sont déroulés depuis, mais aussi une couronne de coquelicots envoyée par la famille Harris à la mémoire des aviateurs anglais et canadien décédés sur notre commune en 1941.

Cette cérémonie fut l'occasion pour Jules Claezman, président de l'UNC, et Yves François, maire, de remettre la Croix du Combattant à deux membres de la section martinoise : Serge Favreau, soldat de 1<sup>re</sup> classe au 10<sup>e</sup> SIM affecté en Algérie à Alger et Médéa du 15 mars 1959 au 15 mai 1961 et Gabriel Masson, Soldat de 1<sup>re</sup> classe au 4<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> puis 22<sup>e</sup> Spahis / 2<sup>e</sup> Escadron au Maroc ( Meknès et Fez ) du 5 août 1958 au 28 Août 1959.



Gilles Coquenlorge, membre du groupe de recherches historiques, a lu deux textes afin d'aider à mieux comprendre la manière dont a été vécue la guerre 14-18, de façon parfois très différente, chacun ayant son histoire personnelle et sa vision des événements : l'extrait d'une lettre d'Henri Barbusse à sa femme quelques mois avant qu'il ne reçoive le 15 décembre 1916 le Prix Goncourt pour son roman "Le Feu" ; le texte de Roland Dorgelès, paru dans Historia, "1914-1918 - La Première Guerre mondiale" et évoquant les Croix de Bois.

À l'issue de la cérémonie, Madame Bondu, maman de Marion, conjointe de Pierre Legrand, otage au Mali, soutenue par une partie de la famille, a pris la parole pour exprimer avec beaucoup d'émotion l'inquiétude et la souffrance des otages du Sahel, ainsi que celles de leurs familles et de leurs amis.



Petite surprise réservée à Jules Claezman juste avant le verre de l'amitié : ses camarades de l'UNC lui ont remis la Croix du Djébel pour son dévouement au sein de l'association créée en 1976 et dont il est le 3<sup>e</sup> président.

## Loi SOLIDARITÉ et RENOUVELLEMENT URBAIN : NOUVEAUX IMPACTS sur la commune



**Dans le magazine Vue du Pont de septembre dernier, l'information était donnée - suite à un courrier reçu de l'INSEE en juin 2012 - sur la nécessité pour la commune de prendre désormais en compte l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain : 20% de logements sociaux des 2 250 résidences principales sont à réaliser. Le pourcentage est passé à 25 %, soit un total de 560 logements accessibles ou sociaux.**

Alors que le Préfet, en février 2008, avait entériné les objectifs de la commune figurant dans le SCOT du Vignoble nantais d'ouvrir annuellement à l'urbanisation 40 nouveaux logements, dont 8 logements sociaux, cette nouvelle directive, un peu brutale dans son annonce et dans ses impacts budgétaires immédiats pour Pont Saint Martin, modifiait aussi sur le fond les orientations communales

pour l'avenir et le contenu même des nouveaux documents d'urbanisme en cours d'écriture dans le cadre de la révision du plan d'occupation des sols. La conformité de ces nouveaux objectifs restait à établir avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Retz, entériné par les élus des 5 communes de communes mercredi 24 octobre 2012.

Un rendez-vous a été rapidement pris avec le sous-préfet afin de connaître les raisons motivant cette nouvelle obligation, sachant qu'en 2011, lors d'un premier entretien en Préfecture à ce sujet, la réponse avait été négative : non, Pont Saint Martin n'était pas concernée par l'article 55 de la loi SRU.

Lors de notre entretien, le sous-préfet n'a pas remis en cause le courrier de l'INSEE qui rattache Pont Saint Martin à l'unité urbaine, après actualisation récente des

périmètres, moins de 200 mètres séparant maisons ou entreprises des deux communes.

Le sous-préfet n'a pas caché que la loi s'imposait désormais à la commune, et a convenu que la création normalement nécessaire de 22 logements sociaux par an sur les 40 projetés globalement, pour éviter les pénalités, n'était pas réaliste.

75 % de la population peut bénéficier d'un logement dit "social", et une demande soutenue existe, notamment de la part de personnes âgées, de jeunes travailleurs, de demandeurs d'emploi, de travailleurs avec un revenu proche du SMIC, de familles monoparentales, etc.

C'est notre responsabilité d'élus de répondre à ces besoins, mais il est nécessaire de le faire de manière équilibrée entre tous les types d'habitat. Aujourd'hui, les constructeurs et les bailleurs hésitent, on l'a déjà vu récemment, pour venir à Pont Saint Martin. Le classement actuel de la commune en secteur C des périmètres déterminant les zones avec des avantages fiscaux en est l'une des causes principales.

Ce classement pénalisant est aussi régulièrement mis en cause par quelques communes de la CCGL.

Le fait de classer Pont Saint Martin en secteur B ouvrirait des perspectives financières plus intéressantes pour les constructeurs.. C'est un point-clé pour la suite. Le sous-préfet en a convenu et a déjà reçu notre demande en ce sens, comme quelques députés et sénateurs.

*Le maire, Yves François*

## Les ÉLUS à la rencontre des QUARTIERS et des VILLAGES



Dans le cadre de son programme de rencontres avec les quartiers et les villages, samedi 20 octobre, la municipalité avait donné rendez-vous aux habitants de la rue des Garotteries, chez Maurice Figureau, au cœur du village, afin d'échanger sur la réalisation de l'assainissement collectif dans ce secteur de Viais.

Après avoir exprimé le souhait des élus d'associer pleinement les Martipontains aux décisions les concernant, Yannick Fétiveau, adjoint à l'Environnement, et Jean-Yves Sureau, conseiller municipal, entourés de nombreux élus, ont présenté et commenté un diaporama très complet, permettant de préciser le contexte environnemental, technique et budgétaire du projet.

Le principe de la construction du budget d'assainissement ; budget annexe indépendant devant s'équilibrer grâce aux subventions, à la PFAC (Participation au financement de l'Assainissement Collectif), à la surtaxe collectée à travers la facture d'eau et à l'emprunt générant fatalement des frais financiers, a largement été expliqué.

**Les obligations de chacun, en matière budgétaire, ont été exposées en toute transparence afin que chacun puisse en fin de réunion acter ou refuser l'arrivée de l'assainissement collectif dans sa rue. Les possibilités de délais pour se brancher ont également été évoquées dans le cadre de la police du maire.**

L'ensemble des participants a confirmé de manière unanime le souhait de voir l'assainissement collectif se réaliser rue des Garotteries.

La sécurité et la vitesse des véhicules transitant par le village ont été aussi l'objet d'échanges et de souhaits, comme la mise en œuvre de dispositifs de ralentissement en haut du village, à proximité notamment de l'aubette de car.

Après avoir acté le choix des riverains de la rue des Garotteries, les présents ont partagé ensemble le verre de l'amitié apporté par les élus. Des échanges de courrier vont maintenant amorcer la phase opérationnelle de la procédure permettant d'envisager le chantier fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013, pour la plus grande satisfaction de tous.

## Les travaux de la STATION D'ÉPURATION avancent...



Malgré quelques journées d'intempéries venues contrecarrer la bonne marche du chantier, l'ensemble du groupement en charge de la réalisation de la STEP de la zone agglomérée du centre bourg (dont le Fréty et les Ménanties) travaille sans relâche afin de tenir les délais imposés par la commune. L'objectif à atteindre étant une mise en service à la mi-février. Pour rappel, cette mise en service s'inscrit dans un planning général



intégrant l'arrivée des futurs résidents de la 3<sup>e</sup> tranche du Haugard et des nouveaux locatifs du centre bourg ainsi que l'évolution démographique générée par la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme en 2013.

En ce début novembre, le bassin de stockage (46 000 m<sup>3</sup>) des eaux traitées pour la période d'étiage est terminé. La membrane bitumineuse a été posée dans des conditions atmosphériques optimales.

Le bassin d'aération et le clarificateur sont sortis de terre après des travaux de terrassement importants. La réalisation des colonnes ballastées sous les ouvrages et le bâtiment était nécessaire à la stabilisation du sol : un moment clé du chantier dans le cadre de la diminution des risques induits par les phénomènes de liquéfaction du sol lors des séismes.

Le local « boues » est en cours de réalisation. Son intégration dans le site a été soignée par la Nantaise des Eaux. Sur le plan pédagogique, les élus ont commencé à travailler sur les supports permettant demain, à un large public et notamment aux scolaires de comprendre les enjeux d'un bon traitement des eaux usées pour un rejet optimal dans ce secteur sensible de notre territoire.

## Présentation du projet de RECONSTRUCTION DE LA MAIRIE



Lors du conseil municipal du 15 novembre, Alain Forrest du cabinet d'architectes Forrest et Debarre a présenté le projet de reconstruction de la mairie. En préambule, Philippe Rétière, adjoint au patrimoine bâti, a rappelé le contexte : « Suite à de nombreuses réunions, les négociations ont abouti à un accord avec les assureurs sur le montant des indemnisations : un peu plus de 1,5 million d'euros. » Deux hypothèses ont été étudiées : tout démolir et rebâtir un bâtiment totalement neuf, ce qui aurait entraîné des coûts supplémentaires, ou reconstruire le bâtiment en gardant la structure restante avec la possibilité de revoir l'aménagement intérieur : « Les assureurs ont donné leur accord pour une reconstruction. Cette solution a donc été privilégiée pour d'évidentes

raisons budgétaires et afin d'offrir le plus rapidement possible de bonnes conditions d'accueil de la population tout en conservant le caractère architectural et patrimonial du bâtiment. » Le bâtiment de l'actuelle bibliothèque qui sera bientôt libéré a été intégré au projet : il sera également réhabilité, à la charge de la commune, pour accueillir certains services.

L'architecte Alain Forrest a également mis l'accent sur la conservation de l'ancien presbytère datant du 19<sup>e</sup> siècle, en proposant de retrouver la qualité architecturale d'antan, avec ses encadrements et chaînages en tuffeau et ses cheminées. Il a insisté sur l'importance de lui redonner une cohérence urbaine avec une ouverture côté nord, vers les autres bâtiments communaux : services techniques, médiathèque, Maison de l'Enfance... L'accès se fera donc sur la petite place intérieure avec, au rez-de-chaussée, une entrée principale pour l'accueil et l'état civil, encadrée de chaque côté par des bureaux pour le service Urbanisme, le service Associations et une salle de consultation ainsi que les sanitaires. Le premier étage accueillera les bureaux du maire, de la directrice

générale des services, de son assistante et du service communication, une tisanerie ainsi qu'une petite salle de reprographie. Le second étage offrira un bureau pour les adjoints, un local d'archives et une salle de réunion. Les services Finances et Ressources Humaines seront transférés à l'étage de l'actuelle bibliothèque et le CCAS et la PMI au rez-de-chaussée. « Ces aménagements ont été travaillés en étroite collaboration avec le personnel communal et les élus qui ont largement pu exprimer leurs besoins en matière de locaux. » précise Philippe Rétière. « Nous nous réservons la possibilité d'articuler les deux bâtiments en forme de L pour répondre aux besoins futurs. Cette liaison-extension pourra même accueillir un ascenseur afin d'améliorer l'accessibilité. »

« Notre objectif raisonné est de rouvrir pour la population et le personnel, une mairie rénovée, gardant son caractère architectural et patrimonial, avec des locaux intérieurs adaptés aux exigences modernes, sans impact lourd sur la fiscalité locale. » conclut le maire, Yves François.

## BRÈVES de CHANTIER

Les travaux de la médiathèque et du pôle associatif avancent à grands pas.

Les finitions sont en cours dans les salles associatives et la médiathèque tandis qu'à l'extérieur, les engins profitent d'un temps plus clément pour aménager les pourtours du bâtiment.

Le déménagement de la bibliothèque est prévu dans le courant du mois de janvier, pour une ouverture à la mi-février.

Les associations prendront, ensuite, possession de leurs locaux.



Les peintures sont en cours (ici la cursive).



Les engins de chantier s'activent pour dessiner les extérieurs du bâtiment.

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS du conseil municipal du 15 novembre

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune

### » 3<sup>e</sup> tranche de la ZAC du Haugard

Des modifications du règlement d'aménagement de la zone (RAZ) sont à prévoir : aucun promoteur ne s'étant montré intéressé par l'îlot dédié à un petit immeuble collectif regroupant une dizaine d'appartements, il convient de modifier le plan parcellaire de manière à redessiner des parcelles pour des constructions individuelles.

Les modifications envisagées concernent également la possibilité d'autoriser des piscines hors de la zone constructible, de changer la hauteur maximale des pignons et d'adapter l'implantation des abris voitures. Les élus ont donc décidé de prescrire la modification de ce règlement (4 abstentions).

Dans la continuité de la ZAC, les noms des nouvelles rues créées pour la 3<sup>e</sup> tranche ont été déterminés selon les espèces d'oiseaux vivant sur le secteur environnant du lac de Grandlieu : rues des Rousserolles, des Marouettes, des Guifettes, des Colverts et des Gézelles.

### » Promenades et randonnées

Le secteur du marais de l'Île présente une qualité paysagère et écologique remarquable.

Le cheminement de l'Île s'inscrit dans la continuité des circuits pédestres de Pont Saint Martin et sera intégré au GR du Tour du Lac : afin de préserver ce tronçon, la commune demandera son inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

De plus, afin d'assurer un franchissement de la rivière Ognon bien intégré dans le site, la commune envisage de mettre en place un bateau à chaînes sur le site du

Beau-Prêtre. Pour ce projet, une subvention sera sollicitée auprès du conseil général.

### » Enfance-jeunesse

Les élus ont adopté la convention d'objectifs et de financement « Contrat Enfance Jeunesse 2012-2015 » à travers lequel la CAF participe au financement des actions mises en place pour l'enfance et la jeunesse favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil, et recherchant l'épanouissement et l'intégration des enfants et des jeunes par des actions d'apprentissage de la vie sociale et de responsabilisation.

### » Tarifs municipaux

L'ensemble de ces tarifs (location de salles, concessions cimetière, frais de capture d'animaux...) a été revalorisé de 2 %, reprenant l'augmentation des prix à la consommation.



Les caissons acoustiques et les placards ont été installés dans la grande salle de musique.



Après les peintures le sol devrait être bientôt posé dans la médiathèque.

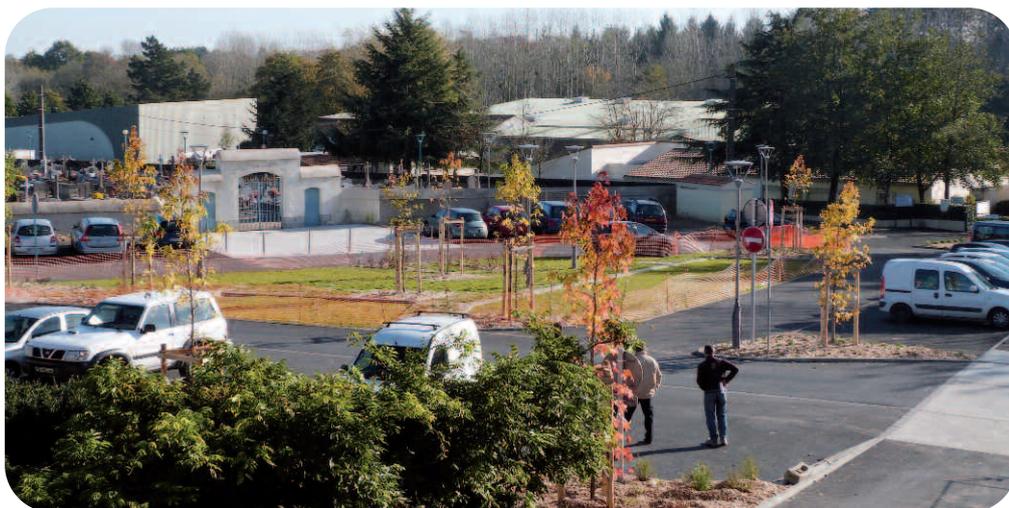


Les aménagements intérieurs des salles associatives sont en cours de finition (ici le laboratoire argentine).



L'espace de convivialité sera accessible par les associations et favorisera les rencontres et les échanges.

## PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS : un aménagement agréable et sécurisé pour LE CONFORT DE TOUS



Après plusieurs mois de travaux, la place des Anciens Combattants a fait peau neuve. En cette fin d'automne, les joints engazonnés et la végétation donnent de la couleur à ce nouvel espace. Plus agréable, et surtout mieux aménagée, la place des Anciens Combattants permet dorénavant à chacun de circuler dans des conditions de sécurité optimales.



L'espace nouvellement aménagé sera **une zone de rencontre**. Ainsi, les piétons y seront prioritaires, même s'ils ne circulent pas sur un trottoir et la vitesse sera limitée à 20 km/h.



La circulation dans la rue des Sports est **en sens unique** et ne peut se faire que dans le sens place des Anciens Combattants/rue du Stade. Un nouvel aménagement plus sécurisé pour les circulations piétonnes a été réalisé dans cette rue. Des places de stationnement non réglementé ont également été réalisées.



Un espace est réservé à droite de la voie pour le stationnement des cars, essentiellement de 8h à 9h et de 16h à 17h. Un arrêt dépose-minute est toléré pour les parents qui laissent leur enfant à l'école ou à l'accueil périscolaire. En aucun cas le stationnement d'un véhicule ne doit venir empêcher le stationnement d'un car.



Afin de faciliter le stationnement de tous, les places de parking de la place des Anciens Combattants seront **en zone bleue**. Ainsi, la durée

de stationnement sera limitée au sein de certaines plages horaires et l'apposition d'un disque de stationnement européen sera obligatoire (les modalités de la zone bleue seront précisées dans un prochain mensuel).



**La réception de chantier** a eu lieu le mardi 13 novembre en présence (de gauche à droite) de Daniel Marchard, adjoint à la voirie, aux déplacements et à l'économie, Grégory Mazureau, cabinet 360, entreprise Bréhard, Eric Redois, responsable du secteur voirie, Julien Himbert, ECR Environnement, Olivier Loncle, responsable du secteur environnement/espaces verts.

## SEMAINE BLEUE : beau succès de l'après-midi musical

Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation des CCAS de Pont Saint Martin et La Chevrolière mercredi 17 octobre au « Grandlieu » pour partager un moment musical et dansant dans le cadre de la Semaine Bleue.

Les participants ont été accueillis par les élus et les responsables des CCAS avant de reprendre en chœur les chansons interprétées par l'orchestre Cool Musique ou de se lancer sur la piste pour quelques pas de danse, comme les doyennes de la journée, totalisant 181 ans à elles-deux pour une java... « *Ça nous rappelle notre jeunesse !* » commentent les dan-

seurs tout sourire. Personnel et bénévoles des maisons de retraite La Roselière (Pont Saint Martin) et le foyer Saint Martin (La Chevrolière) ont accompagné les personnes âgées, ainsi que des bénévoles des associations Pause Café et les Amis d'Herbauges.

« *Nous sommes ravies de voir que ces animations organisées par nos deux communes prennent de l'ampleur et cela nous encourage à continuer* », ajoutent les adjointes à la vie sociale des deux communes, Marie-France Gouraud pour La Chevrolière et Huguette Rayneau pour Pont Saint Martin.



Quelques participants de St Lumine de Coutais se sont aussi joints à la fête.

# Divers

## A.A.V.I

### Association d'Aide aux Victimes d'Incendie et d'Accidents Corporels

Pour répondre aux attentes des victimes choquées, fatiguées tant physiquement que moralement, suite à un incendie ou accident avec dommages corporels, l'A.A.V.I a été créée au mois d'octobre 2010 (parution au journal officiel des associations du 09.10.2010).

#### Aide aux Victimes d'incendie

L'A.A.V.I informe, conseille et soutient les victimes ayant eu leurs biens détruits par un incendie (habitation, commerce, entreprise, exploitation agricole). L'association est à la disposition des victimes pour toutes questions concernant le relogement, l'acompte d'urgence, les délais pour lister et chiffrer leurs pertes, la vétusté et les délais pour la clôture de leur dossier. L'association peut faire une étude des contrats d'assurances et orienter les sinistrés dans leurs démarches.

#### Aide aux Victimes d'accidents corporels

L'A.A.V.I intervient auprès des victimes, responsables ou pas de l'accident à l'origine des blessures : accident de la cir-

culaton (sortie de route ou collision) lors de déplacements privés ou professionnels, accident de la vie privée (chute d'un toit, chute dans les escaliers...), accident de sport, de chasse, tout accident ayant été causé par un tiers... dès lors qu'une indemnisation peut être sollicitée auprès d'une compagnie d'assurance, mais aussi pour les victimes par ricochet notamment pour les ayants droits d'une victime décédée.

Quelle que soit la situation, l'association peut aider, écouter et éviter l'isolement. L'association peut mettre en relation les victimes avec des professionnels de l'indemnisation sinistre incendie ou dommages corporels.

#### Permanence :

M. Pascal Pantaléon bénévole au **06 19 98 21 64**

Mail : [association-aavi@orange.fr](mailto:association-aavi@orange.fr)

[www.aide-victimes-incendie.fr](http://www.aide-victimes-incendie.fr)

[www.aide-victimes-incendie.fr/dommagescorporels.html](http://www.aide-victimes-incendie.fr/dommagescorporels.html)

# Environnement

## CPIE Logne et Grand Lieu

### Conférence « OSONS LE JARDIN NATUREL »

**C O N F E R E N C E**  
**OSONS LE JARDIN NATUREL**  
Jardiner au naturel : efficace, facile, meilleur pour la santé et l'environnement

Avec **Denis Pépin**  
Jardinier bio  
Ingénieur agronome et écologue

**Vendredi 7 décembre**  
Rocheservière à 20h00  
Salle du Bouton d'Art (route de Vieillevigne)

Annnonce du programme «Osons le jardin naturel» 2013

Logos: PAYS DE LA LOIRE, CPIE, Syndicat du Bassin versant de Grand-Lieu

Informations  
accueil@cpie-logne-grandlieu.org  
02 40 05 92 31

**Vendredi 7 décembre**  
**Salle du Bouton d'Art à Rocheservière**  
**20h**

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu de Corcoué sur Logne organise une conférence autour du jardin naturel. L'action « **Osons le jardin naturel** », mise en place en partenariat avec le Syndicat du Bassin versant de Grand-Lieu, a débuté il y a maintenant un peu plus d'un an avec une conférence de lancement à Rocheservière.

Cette année a été riche en échanges, en rencontres, et nous espérons que l'année 2013 ira dans la même direction.

Le CPIE a invité Denis Pépin, jardinier bio depuis 30 ans, mais aussi ingénieur agronome et écologue pour animer cette soirée. Il vous expliquera qu'un jardin naturel peut être à la fois efficace, facile et surtout meilleur pour la santé et l'environnement.

Cette soirée sera aussi l'occasion de revenir sur l'année « Osons le jardin naturel » qui s'est écoulée et de vous présenter le programme de rencontres pour l'année 2013.

#### Contact

CPIE Logne et Grand-Lieu  
Tiphaine HINAULT  
accueil@cpie-logne-grandlieu.org  
**02 40 05 92 31**

## Vie ECONOMIQUE

### MARCHÉ DE CRÉATRICES

samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 décembre

C'est bientôt Noël ! Pour vos cadeaux, n'hésitez pas à vous rendre au marché des créatrices organisé samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 décembre à la salle du Vieux Pressoir.

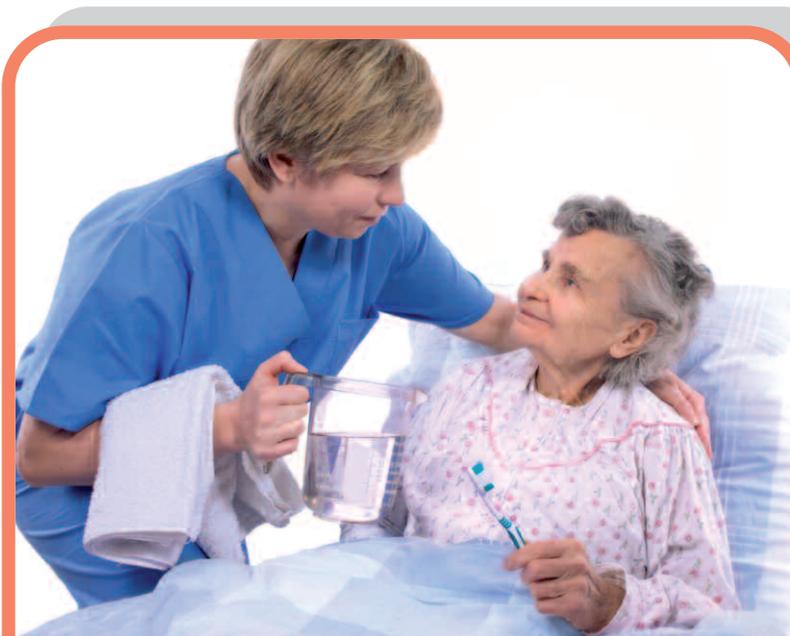
Vous y trouverez divers objets originaux : paniers et sacs à main fantaisie, objets déco en pâte à sel, objets en bois et papier, tableaux et peintures, bijoux, vêtements, objets

en cuir, produits bien-être à l'aloé vera. Un stand de pâtisseries maison et des crêpes et galettes préparées par la Régalette viendront vous enchanter les papilles !

#### Infos pratiques :

- Samedi 1<sup>er</sup> décembre de 14h30 à 19h
- Dimanche 2 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h





## DOMUS a fait sa rentrée et recherche des PARTENAIRES sur votre commune

L'association qui intervient sur 25 communes tient à garder le contact avec la vie des communes desservies.

C'est pourquoi elle a participé aux forums des associations qui se sont déroulés début septembre sur : La Montagne, Le Pellerin, St Jean de Boiseau, St Léger les Vignes, Bouaye, Les Sorinières.

Les bénévoles qui tenaient les stands se sont attachés à faire découvrir la palette des prestations assurées auprès des familles, des personnes handicapées et des personnes âgées (gardes d'enfants, ménage, aide à la toilette, aide aux courses, accompagnement dans les gestes de la vie courante et portage de repas...).

DOMUS, grâce à son expérience de plus de 23 années intervient auprès de plus de 450 usagers, leur apporte aussi de précieux conseils lors de l'évaluation des besoins à domicile et les accompagne dans le montage et la révision des dossiers de financement.

L'aide à la personne nécessite non seulement des compétences techniques mais aussi un état d'esprit dont le système associatif porte les valeurs. DOMUS est une association locale de proximité. La réactivité, l'écoute et le respect des habitudes de vie de chacun sont ses points forts.

Pilotée par un conseil d'administration dynamique, l'association est à la recherche de bénévoles pour s'investir dans la gestion de la structure qui assure 70 emplois par an.

**Recrutement de nouveaux salariés aide à domicile** : si ce secteur professionnel du service et de l'aide aux personnes vous intéresse, vous pouvez joindre l'association DOMUS, 49 rue des Frères Rousseau, 44860 Saint Aignan de Grand Lieu, **02 40 26 40 72**, [domus3@wanadoo.fr](mailto:domus3@wanadoo.fr).

## Prenez-note !

Le repas des aînés offert par votre municipalité aura lieu **le 16 mars 2013** au château de la Pigossière. Merci aux nouveaux arrivants de se faire connaître auprès du CCAS.

## ABATTEMENT SPÉCIAL SUR LA TAXE D'HABITATION en faveur des contribuables de condition modeste et des personnes handicapées ou invalides

Le conseil municipal a voté un abattement spécial sur la taxe d'habitation en faveur des contribuables de condition modeste et des personnes handicapées ou invalides.

Si les contribuables de condition modeste n'ont pas de démarches à faire auprès des services des impôts, cela n'est pas le cas pour les personnes handicapées ou invalides.

Dans ce cas, le redevable de la taxe d'habitation doit remplir une déclaration sur le cerfa n° 13573\*01 imprimé 1206 GD-SD auprès des services des impôts avant le 31 décembre 2012 pour la taxe d'habitation 2013 (document téléchargeable sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)).

Cet abattement est à la base de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations.

## DÉCOUVERTE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE pour des seniors de Pont Saint Martin et de La Chevrolière

**Pour la troisième édition, nos seniors sont partis en voyage avec le programme « seniors de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) ». Cette année, ils sont allés à Meschers sur Gironde, petite commune pittoresque de Charente-Maritime où ils étaient hébergés 3 jours complets dans le village « Cap Vacances ».**

Nos seniors de La Chevrolière et de Pont Saint Martin ont découvert la région avec des homologues originaires de Tarbes accompagnés d'une charmante guide.

Ils ont visité l'église romane de Sainte Radegonde de Talmont édifiée sur une falaise surplombant l'estuaire de la Gironde et son village de ruelles ainsi que la Cotinière « joli port de l'île d'Oléron » avec un passage obligé au café de la « Gaité » car les nuages s'étaient invités également à la sortie. Ils ont pu admirer le fameux phare de Chassiron avec ses anneaux noirs et blancs.

La visite des grottes de Matata était au programme mais malheureusement celles-ci étaient difficiles d'accès car il y avait beaucoup de marches pour y descendre.

Ce désagrément a été vite oublié avec l'excursion en bateau sur l'estuaire de la Gironde le long de la côte où nos seniors ont pu admirer les magnifiques grottes troglodytiques autrefois habitées, désormais aménagées et occupées à la belle saison.

Royan, avec sa majestueuse cathédrale moderne construite par l'architecte Guillaume Gillet et l'ingénieur Bernard Lafaille, faisait également partie du programme. En parcourant Royan en car, nos aînés ont découvert les différents rond-points faisant un clin d'œil à la mer. Ils sont également montés jusqu'à la Tremblade et ont eu la chance d'admirer les flamands roses du zoo de la Palmyre.

Des gais lurons ont animé une des soirées organisées par le centre.

Nos seniors ont été enchantés du séjour. Ils y retourneront sans doute mais avec dans leur bagage un invité de marque : le soleil !



## Les ACTIONS MISES EN PLACE par le CCAS

Outre le fait d'être une véritable plateforme d'information et d'orientation, rappelons quelques actions mises en place par le CCAS :

- Aide aux démarches administratives et notamment auprès des demandeurs d'emploi (conseils à la rédaction du CV, info offres d'emplois arrivant en mairie) ;
- Aide financière (prise en charge d'impayés...) et aide alimentaire après étude de la situation financière du demandeur. Cette aide alimentaire provient pour une part non négligeable du Secours Populaire de Rezé ;
- Aide au déplacement (tickets de bus aux demandeurs d'emploi, sous conditions) ;
- Réception des demandes de logements locatifs sociaux et participation à leur attribution en collaboration avec les bailleurs présents sur la commune ;
- Édition des formulaires dans le domaine social [dossier de demande APL, de Couverture Maladie Universelle (CMU de base ou complémentaire), du dossier Loca'pass pour faciliter financièrement l'accès à la location...] ;
- Organisation d'un séjour dans le cadre du programme « Seniors en vacances » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances en partenariat avec la commune de La Chevrolière (voir p. 12).

En qualité de partenaire du Conseil Général, le CCAS :

- Établit le contrat de téléassistance proposé par le Conseil Général pour se maintenir à son domicile en toute sécurité aussi bien pour la personne âgée que pour la personne en situation de handicap ;
- Établit le dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour permettre à la personne âgée de se maintenir à son domicile ou le dossier de prise en charge des frais de séjour en établissement ou chez un accueillant familial à l'attention de la personne âgée ou de la personne en situation de handicap ;
- Apporte son accompagnement, si besoin, au remplissage de demandes d'aide sociale auprès de la Maison Départementale du Handicap (MDPH) ;
- Établit la carte Lila gratuite du Conseil Général attribuée entre autres aux demandeurs d'emploi sous conditions ;
- Établit la carte Lila à la demande, service de transport collectif mis en place par le Syndicat de Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne avec la participation du Conseil Général.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au **02 40 26 87 27**.



## Enfance

JEUNESSE

### FÊTE DE L'AUTOMNE à la maternelle Les Halbrans

Vendredi 26 octobre, pour ponctuer la fin de cette première et longue période, les enfants et l'équipe éducative de la maternelle des Halbrans se sont réunis pour danser, présenter aux copains les chants appris autour de cette saison : de « la citrouille » à la « fête de l'automne » en pensant par « les sorcières ». Chacun a pu pleinement participer dans la bonne humeur, une première pour les petites sections qui ne se sont pas montrés intimidés face

aux plus grands... Les enfants ont ensuite partagé un goûter de fruits de saison. Et tout a été mangé !

#### Rentrée septembre 2013... Il faut déjà y penser !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la maternelle publique des Halbrans, vous pouvez déjà commencer vos démarches auprès de la Maison de l'Enfance au **02 40 26 80 64** pour la partie relevant de la mairie (livret de

famille, justificatif de domicile, carnet de santé).

Un certificat d'inscription vous sera ensuite délivré pour les formalités d'inscriptions à effectuer à l'école.

Une porte ouverte aura lieu le samedi 26 janvier 2013 – visite école et services restauration scolaire...

Pour plus de renseignements, contacts auprès de M. Bénétteau, directeur de la maternelle, plutôt le mardi au **02 40 32 70 80**.

### PÉTRIR, MALAXER, MÉLANGER...

### Les enfants de la Farandole à la boulangerie



Dans le cadre de la **semaine du goût**, les enfants de La Farandole sont allés au marché, mardi 16 octobre, acheter des fruits et des légumes : citrons, champignons, dattes, avocats, clémentines, etc. Toute la semaine, ils les ont dégustés.



Le jeudi, ils ont fabriqué du pain à l'aide d'une machine à pain.

Faire le pain à La Farandole, c'est bien, mais le faire chez un vrai boulanger, ce serait mieux ! C'est pourquoi, ils y sont allés le mardi suivant...

*Aujourd'hui, nous sommes le mardi 23 octobre. Il est 10h, l'heure de se préparer pour la sortie du jour : nous allons rendre visite au boulanger !*



# Enfance

JEUNESSE



10h15, c'est enfin le moment de partir : Rose, Naël, Sara, Lucas, Kaïs et Léonie, tout le monde est prêt ! Nous voilà arrivés à la boulangerie. Nous sommes accueillis par le patron qui nous propose de commencer la visite sans plus tarder.

1<sup>ère</sup> découverte : une machine à pain pleine de chocolat ! Miam, miam ! Nos yeux se régalaient ! Nous poursuivrons notre trajet et là, le boulanger nous arrête devant une très grosse machine. Qu'elle est impressionnante ! Mais que peut-il bien y avoir dedans ? C'est là que le boulanger nous explique que celle-ci sert à fabriquer la pâte pour faire le bon pain. Elle contient de la levure, de la farine, du sel et de l'eau. Cette machine est quand même impressionnante, elle en fait du bruit ! Une fois la pâte prête, il est temps de nous mettre au travail ! Manches remontées, sourires aux lèvres, nous voilà apprentis boulangers. Chacun notre tour, nous avons pétri la pâte, puis nous l'avons transformée en baguette ! Il n'y a plus qu'à la mettre au four ! Et c'est ce que fit le boulanger avec notre aide bien sûr ! Après l'effort, le réconfort ! Le boulanger nous invite à déguster un morceau de brownies ! Mmmm, nous nous sommes régales !

Toujours dans l'attente de notre résultat, nous nous sommes mis à un atelier de manipulation. Nous voilà les mains pleines de farine et d'eau ! Nous en avons plein les doigts, que c'est ri-



golo ! Et si l'on goûtait ? Après tout, ce ne peut pas être si mauvais que ça ! Ahhhhhhh !, nos baguettes sont cuites, sortons-les du four avant qu'il ne soit trop tard ! Notre visite et notre travail terminés, le boulanger prend soin de nous remettre nos baguettes, avant de repartir à la Farandole. En guise de remerciement, il a eu le droit à un bisou de chacun d'entre nous !

Il est 11h15, l'heure de partir retrouver les copains à la crèche ! Merci monsieur le boulanger, on a bien rigolé !

Toute l'équipe de La Farandole remercie chaleureusement Jean-Baptiste Mennesson, boulanger du Fournil Saint Martin, pour son accueil et sa générosité.



### L'Accueil de Loisirs et le « PRIX CHRONOS VACANCES »



Ce prix littéraire est centré autour de la thématique « Grandir c'est vieillir, vieillir c'est grandir ». Au travers d'une sélection de 4 albums, des sujets tels que les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse, la maladie sont abordés.

Le mercredi 17 octobre, 25 enfants ont participé, accompagnés de leurs aînées, à une séance de lecture enrichie de discussions sur des thèmes variés (la seconde

guerre mondiale, la maladie d'Alzheimer). Après avoir écouté, regardé ou même senti ces albums, les enfants se sont dirigés vers l'isoloir, carte d'électeur en poche afin d'élire leur album « coup de cœur ».

À Pont Saint Martin, le livre *L'Histoire du renard qui n'avait plus toute sa tête* de Martin Baltscheit a été élu favori. Les résultats du livre primé au niveau national seront connus en décembre.

Ce prix national est proposé par la Fondation Nationale de Gérontologie conjointement avec la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire.

#### À NOTER

Les vacances de Noël :

- L'accueil de Loisirs ouvrira ses portes les mercredis 26, jeudi 27 et vendredi 28 décembre ainsi que les mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 janvier.

- Fermeture les lundis 24 et 31 décembre.

- Inscription du lundi 10 au samedi 15 décembre. Renseignements et inscriptions à la Maison de l'Enfance – **02 40 26 80 64**

[maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr)

### APÉRITIF DINATOIRE de la FCPE

Ambiance très sympathique pour ce 3<sup>e</sup> apéritif dinatoire organisé par les parents d'élèves des Halbrans !

Enseignants, élus et parents se sont retrouvés en cette veille de vacances.

Le conseil local FCPE vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



### PROGRAMME Service Jeunesse Décembre et vacances de Noël

#### Les mercredis Prédos

Accueil à la journée ou demi-journée de 10h à 17h.  
Accueil échelonné de 9h à 10h.  
Inscription et annulation par téléphone ou à la Maison de l'Enfance, jusqu'au lundi midi (02 40 26 80 64).

#### Les mercredis Ados

Tous les mercredis de 17h à 19h, accueil des ados salle Utrillo.

#### Les samedis Ados

- Samedi 8 décembre : Téléthon 2012, place du marché. Vente de gâteaux et animation.
- Samedi 15 décembre : « Café T'es In » Découverte & initiation à la Linogravure, en présence de Katell Legall, atelier Pointe Douce. Salle Utrillo de 14h à 17h. Ouvert à tous les Martipontains.
- Samedi 22 décembre : accueil jeunes salle Utrillo, de 14h à 17h. Préparons ensemble le programme des vacances de Noël.

#### Vacances de Noël Prédos

Accueil au club prédos, du lundi au vendredi de 10h à 17h, l'après-midi ou en journée complète.  
Accueil échelonné de 9h à 10h.  
Tarif journée 5 pts / Tarif après-midi 2 pts (sauf activité exceptionnelle).

- Jeudi 27 décembre : atelier bricolage. Création d'une décoration pour le soir du réveillon !
- Vendredi 28 décembre : atelier cuisine Cook'n'Lunch. Au menu, repas léger d'entre deux fêtes !
- Jeudi 3 janvier : Viens découvrir le Dart'n'Roll (mélange de golf et de fléchettes), avec la participation de Franck Pasty ([www.waitngolf.com](http://www.waitngolf.com))
- Vendredi 4 janvier : « Viens défier Mario », tournoi de Wii !

#### Vacances de Noël Ados

Mercredi 26, jeudi 27 décembre, mercredi 2 janvier : accueil des ados salle Utrillo, de 17h à 19h  
Planification des activités ados (sorties, activités...), le samedi 22 décembre, salle Utrillo de 14h à 17h.



**CAFÉ T'ES IN**  
Salle Utrillo - Impasse des Halbrans

**DECOUVERTE  
DE LA  
LINOGRAVURE**

Démonstration & initiation en compagnie  
de Katell Legall, Atelier Pointe Douce

**SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2012  
DE 14H À 17H**

SERVICE JEUNESSE - MAIRIE DE POINT SAINT MARTIN  
R.P.A 13000 POINT SAINT MARTIN  
TEL. : 02 40 26 80 64 / 02 40 26 80 64 / 02 40 26 80 64  
WWW.MAIRIE.POINTSAINTMARTIN.FR

### TRAVERSÉE SÉCURISÉE de la rue de Nantes

Suite à une rencontre constructive réunissant la municipalité, les représentants de parents d'élèves et les enseignants, une première mesure pour renforcer la sécurité des piétons a été mise en place le 12 novembre : un agent est présent matin et soir pour faciliter la traversée des piétons sur la rue de Nantes, au niveau de la rue des Écoles. D'autres réflexions sont à l'étude.



## Téléthon 2012



« **Innov**er pour Guérir », dernière édition, programme : Des progrès importants sont recensés ces dernières années et ils nous confortent dans la démarche qui est choisie pour ce Téléthon 2012 : ne pas oublier ce qui nous fait tenir : les malades et les chercheurs...

Le comité de pilotage vous propose les animations suivantes :

- Vendredi 7 décembre et samedi 8, vente de tickets au Super U.
- Samedi 8 décembre, vente de galettes sur le marché le matin et au Super U toute la journée.
- Samedi 8 décembre, vente de gâteaux sur le marché et animation proposée par le service jeunesse.
- Samedi 8 décembre, animation proposée par l'association Gym Santé Loisirs, de 14h à 16h, salle Gatien, zumba, gym...
- Samedi 8 décembre, baptême de moto en Harley, le tour est à 3 € et vous pourrez acheter votre ticket dès le samedi matin, sur le marché ou à Super U : les balades se feront de 14h à 17h. Attention : départ depuis le parking du garage Peugeot. N'attendez pas pour réserver !

Cette année sera sans doute celle de la dernière animation sur la commune pour le Téléthon, faute de bénévoles. Nous comptons sur votre solidarité et remercions tous ceux qui, se sentant concernés, nous apportent leur soutien.

*Pour le comité de pilotage, Lydie Le Ménahèze*

## PREMIER LOTO DES ENFANTS organisé par l'Amicale Laïque



Rendez-vous **le dimanche 16 décembre à 15h** à la salle des fêtes.

Loto organisé au profit des écoles publiques des Halbrans.

Parties gratuites pour les enfants de maternelle  
Venez nombreux !

- 1 carte : 2 €
- 3 cartes : 5 €

Boissons et goûters sur place  
Nombreux lots !



## FERMETURE de la bibliothèque municipale actuelle



**Samedi 22 décembre, premier jour des vacances de Noël, est à marquer d'une pierre blanche. En effet, la bibliothèque, située rue de la mairie, depuis 12 ans, va fermer définitivement ses portes pour intégrer le nouvel équipement le « 3<sup>e</sup> Lieu », passage de la Source.**

La bibliothèque devient médiathèque : plus spacieuse, plus conviviale et mieux adaptée aux besoins d'une population en constant essor. Très prochainement, vous découvrirez de nouveaux espaces (espace adulte, espace enfant, espace ado, espace multimédia, salon café-presse, espace de travail), un fonds de livre plus important et un fonds DVD.

Dans le souci de ne pas léser les abonnés de la bibliothèque lors de la suspension du service pour cause de déménagement, **l'équipe vous propose, si vous le souhaitez** : du lundi 10 décembre au samedi 22 décembre inclus, un doublement de vos prêts pour une durée de deux mois.

Ainsi, pour une carte individuelle, vous pourrez emprunter 10 livres et pour une carte familiale, chaque membre pourra emprunter 10 livres.

Exemple : pour une famille de 3 personnes, vous pourrez emprunter 30 livres au total.

**Ces livres seront à conserver chez vous dans l'attente de l'ouverture de la médiathèque courant février.**

Par ailleurs, nous invitons nos abonnés à partager un verre de l'amitié le samedi 22 décembre, à 12h, à l'actuelle bibliothèque pour marquer la fermeture et répondre aux éventuelles interrogations.

À bientôt !



## CONCERT DE NOËL des Martin Chanteurs

Notre chorale avait eu le plaisir de recevoir au mois de juin dernier le chœur Allègre de Cholet et l'Atelier Vocal des Herbiers.

Ils nous rendent la pareille pour un Concert de Noël qui se produira le

**Dimanche 9 décembre à 16h  
en l'église Saint Pierre des Herbiers (Vendée)**



Le chœur Allegro interprètera un extrait de King Arthur de Purcell, le début de la messe de Charpentier, ainsi que diverses œuvres anglaises et sud américaines.

Le chœur Martin Chanteurs interprètera des morceaux de Gospel, de chants russes et traditionnel gallois.

Merci d'avance aux personnes qui viendront nous écouter en dépit du trajet en cette période de l'année.

## Hôtes... tensions... ça continue !

Après les deux premières, il reste encore cinq représentations de "HÔTES... TENSIONS" de Franck Didier : presque deux heures de franche rigolade dans la pure tradition des comédies dites de boulevard.

Bref un excellent moment de détente.

Avec la Troupe à l'Ognon bien entendu !

**Samedi 1<sup>er</sup> dimanche 2, vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre (les séances en semaine sont à 20h30 et le dimanche à 15h30)**

**Réservation conseillée** en appelant le **02 40 26 81 71** de 18h à 20h et en semaine seulement.

Si vous le pouvez, n'attendez pas la dernière séance !



## DES NOUVELLES du Joyeux Saint Martin



Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Un mot sur la Fête de la Bière, en octobre dernier : malgré un temps pluvieux à souhait, nous avons bénéficié

d'une ambiance torride, sympathique, joyeuse et endiablée sur des airs tyroliens. La troupe de danseurs et musiciens nous a fait danser et rire. Bref ! Les absents ont eu tort de ne pas nous accompagner !

Notre programme pour la suite :

- **Mercredi 19 décembre : ville illuminée « Laval en Habit de Lumière ».** Spectacle féérique et majestueux d'ombres et de lumières - 58 € - Nous contacter pour les inscriptions.
- **Vendredi 11 janvier : concours de belote.** Début des inscriptions 14 h, début du concours 14 h 30. Un lot à chaque participant.
- **Judi 17 janvier : assemblée générale et galette des Rois.** Salle des fêtes. Paiement des cotisations par chèque de préférence : 12 € par personne.
- Notre « grand » voyage pour 2013 : **La Sardaigne, fin mai. Pré-inscrivez-vous dès maintenant.**

## Les Mains dans la Terre, le Nez en l'Air



L'association Les Mains dans la Terre, le Nez en l'Air propose des cours de cuisine bio, à la carte, avec Anne.

Pensez à vos cadeaux de fin d'année : possibilité d'offrir à vos proches des cartes-cadeaux personnalisées.

### Programmation

- **Le mercredi 23 janvier, je redécouvre le chou**

Chou-rouge, chou-rave, chou-fleur, chou chinois, brocoli, pour un repas vitaminé.

- **Le mercredi 13 février, voyage au pays des légumes racines**

Betterave Chioggia, panais, cerfeuil tubéreux, topinambour... la nature nous

offre en cette saison froide un concentré d'énergie.

- **Le mercredi 13 mars, petites conserves et condiments**

Transformons les étagères de votre cellier en caverne d'Ali Baba : réalisons chutney, pickles, huiles aromatisées et mélange d'épices maison.

- **Le mercredi 10 avril, cuisine sauvage avec l'ortie et l'ail des ours**

C'est le retour du printemps et le temps des premières cueillettes. De l'apéritif au dessert, apprenons à préparer, fleurs, feuilles et boutons floraux de ces deux plantes aux 1 000 vertus.

- **Le mercredi 15 mai, la prairie se fait gourmande**

Les fleurs et plantes sauvages trouvées

dans la nature environnante stimulent notre créativité : violette, capucine, sureau... se font les invités d'honneur de recettes sucrées et salées.

- **Le mercredi 5 juin, la cuisine se met au vert**

La cuisine se met au vert. Les herbes aromatiques se font une place de choix dans toutes les recettes.

- **Le mercredi 19 juin, un rendez-vous avec les plantes sauvages.**

Boissons, sauces, desserts... les plantes s'invitent dans les assiettes. Une cuisine riche en saveurs !

### Contact :

mainsdanslaterre@laposte.net  
ou 06 86 25 58 07

## USP BASKET



### Nouveau Site Internet

Depuis le mois de septembre, un nouveau site internet a été créé par Margot Brochard, Corinne Philippe et Dominique Godard.

Le planning des rencontres du week-end est publié dès le mardi soir. De plus de nombreuses rubriques sont proposées : déplacements des équipes, permanences, règlement intérieur, photos des équipes, agenda...

Pour le consultez :

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>  
ou pour arriver directement sur la page d'accueil :  
<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket/accueil.html>

### Matches Seniors à domicile

- Dimanche 2 décembre
  - Seniors 2 Filles – Sautron à 13h30
  - Seniors 1 Filles – Hermine Nantes à 15h30
  - Seniors 2 Masculins – Indre à 17h30
- Dimanche 9 décembre
  - Seniors 1 Masculins – St Laurent de la Plaine (49) à 15h30
  - Seniors 3 Masculins – MGB à 17h30
- Dimanche 15 décembre
  - Seniors 2 Filles – Certé Trignac à 13h30
  - Seniors 1 Filles – SMASH à 15h30
  - Seniors 2 Masculins – St Jean de Boiseau à 17h30

**Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires de Noël** du 22 décembre au 7 janvier pour les équipes jeunes.

### Tournoi Baby Basket Salles des Sports de Pont Saint Martin

Samedi 15 décembre à partir de 13h30

### Reprise des championnats Jeunes et Seniors

- 6 janvier pour les seniors 1 filles
- 12/13 janvier pour toutes les équipes jeunes et les seniors

### Renseignements

Dominique Godard  
44 rue du Pays de Retz

**Tél. 02 40 32 73 43** à partir de 19h  
[godarddominique@wanadoo.fr](mailto:godarddominique@wanadoo.fr)

Joyeux Noël à tous et toutes

## USP FOOTBALL

L'USP Football organise son 2<sup>e</sup> tournoi U11, en salle. Venez nombreux encourager nos jeunes, **le samedi 22 décembre à partir de 10h** dans les salles Gâtien, Gardin et Coubertin.

### Calendrier de décembre

- Seniors A : 02/12 à 14h30, PSM/Belligné St Sauveur
- Seniors B : 09/12 à 14h30, PSM / St-Philbert de Gd Lieu C
- U17 – Challenge : 02/12 à 10h30, PSM / St Aignan A
- Loisirs Lundi : 03/12 à 20h, PSM - Bouaye
- Loisirs Vendredi : 14/12 à 21h, PSM-La Planche
- Vétérans : 07/12 à 21h, PSM –FC Arche.

Retrouvez sur notre site les résultats de tous ces matchs : <http://uspfoot.free.fr>

L'USP Football vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



# Sports ET LOISIRS

## USP Gym Santé Loisirs

L'association Gym Santé Loisirs s'associe au Téléthon... en organisant, le samedi 8 décembre, un stage d'Afro-zumba et danse africaine, de 14h30 à 16h30 dans la salle Gatien.

Ce stage sera animé par Aurélien (Mamade) et s'adresse à tous ceux et celles (à partir de 15 ans), même débutants, qui souhaitent se dépenser dans la bonne humeur et pour la bonne cause.

La participation de 5 € par personne sera intégralement reversée au Téléthon.

Venez nombreux pour vivre un moment festif et généreux !



**Inscriptions :**

Jocelyne Masson - 02 40 05 76 39 - joce.masson@free.fr

## USP TENNIS de TABLE



*Le championnat régional le dimanche après-midi*

Nous sommes 103 licenciés inscrits FFTT début novembre soit le même nombre que le record de l'an dernier. Celui-ci devrait être donc battu aisément, une fois que les dossiers complets seront transmis au secrétaire adjoint. Nous espérons une nouvelle fois une augmentation de 10%, afin d'être bien classé au « Progress Club », classement effectué par la ligue. En ce qui concerne le championnat par équipes, la journée du 2 décembre

s'annonce décisive pour le maintien des équipes 2, 4 et 5.

N'hésitez pas à venir encourager l'ensemble des équipes seniors le dimanche 2/12 toute la journée, les jeunes le samedi 15/12 l'après-midi ainsi que les seniors le dimanche 16/12 (jusqu'à 12h30).

Le club de l'USP de Tennis de table souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous les Martipontains.

## Randonnée Paris-Tour Eiffel

Quatre circuits vous sont proposés : 10, 15, 16 et 23 km.

Tarif : 43 € avec café et croissants.

Rendez-vous rue du stade à Pont Saint Martin le 5 janvier à 6h30.

Retour le dimanche à 5h environ.

**Pour tous renseignements :**

**02 40 05 76 21 - 06 87 55 31 16**





## HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

### Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

### ■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M<sup>me</sup> FAVRY mercredi 19 décembre de 16h à 17h30 sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

### ■ Permanences au Centre médico-social

« Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 4 et 18 décembre le matin et le jeudi 13 décembre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :

Les jeudis 6 et 20 décembre, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

### ■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière  
Siège social : 02 40 36 06 42  
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 7 et 21 décembre de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU  
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	

## ÉTAT CIVIL OCTOBRE 2012

### ■ Naissances :

Kristenn Giraud, 5A, rue des Fossés

Evy Bazire Hamard, 6, place Saint Martin

Axell Lagikula, 97, rue du Pays de retz

### ■ Mariages :

Karen François et Sébastien Chassé, 23, rue des Barres

### ■ Décès :

Jean Fortumeau, Maison de retraite « La Roselière »

Renée Forget, née Coutant, Maison de retraite « La Roselière »

## PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

**NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie :**

**dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.**

# Agenda

## DÉCEMBRE

**Dimanche 9**  
**MESSE DES FAMILLES**  
11h

- » **Samedi 1<sup>er</sup>**  
de 14h30 à 19h  
**et Dimanche 2**  
de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h  
**MARCHÉ DE CRÉATRICES**  
Salle du Vieux Pressoir
- » **Samedi 1<sup>er</sup>, vendredi 7 et samedi 8**  
**« HÔTES... TENSIONS »**  
Représentation théâtrale de la Troupe à l'Ognon  
Salle des fêtes, 20h30
- » **Dimanche 2 et dimanche 9**  
**« HÔTES... TENSIONS »**  
représentation théâtrale de la Troupe à l'Ognon  
Salle des fêtes, 15h
- » **Vendredi 7 et samedi 8**  
**TÉLÉTHON**  
Super U, place du marché (voir p 18)
- » **Samedi 8**  
**TOURNOI DE BASKET**  
**BENJAMINS/MINIMES**  
Salles Gardin et Coubertin, toute la journée
- » **Vendredi 14**  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Organisé par les Joyeux Saint Martin  
Salle des fêtes, 14h
- » **Samedi 15**  
**TOURNOI BABY BASKET**  
Salle Gardin, de 13h à 19h30
- » **Dimanche 16**  
**LOTO DES ENFANTS**  
Salle des fêtes, 15h
- » **Mercredi 19**  
**HEURE DU CONTE**  
À partir de 4 ans, sur inscription  
Bibliothèque, de 16h15 à 16h45
- » **Jeudi 20**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle de La Charmille, 20h30
- » **Samedi 22**  
**TOURNOI DE FOOTBALL EN SALLES**  
Salles Gardin, Coubertin et Gatien,  
toute la journée

## SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

DÉCEMBRE 2012 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
<b>02/12</b>	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
<b>09/12</b>	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
<b>16/12</b>	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08
<b>23/12</b>	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
<b>25/12</b>	MARÉCHAL Céline : 02 40 26 81 08
<b>30/12</b>	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
<b>01/01</b>	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12

*Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment*